

AGREGATION EXTERNE DE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SESSION 2004

INTRODUCTION GENERALE

La session 2004 du concours de l'agrégation externe de sciences économiques et sociales se caractérise par une légère réduction du nombre de postes offerts par rapport à la session 2003 (30 postes en 2004 contre 34 postes en 2003) mais ne marque pas d'infléchissement notable à cet égard par rapport aux dernières années. En revanche, le nombre d'inscrits a augmenté de manière significative, passant de 441 en 2003 à 494 en 2004, soit + 12 %, ce qui non seulement confirme le renversement observé en 2003 par rapport à la baisse tendancielle constatée entre 1997 et 2002, mais l'amplifie nettement, comme le montre le tableau suivant. Une hypothèse possible est que cet accroissement s'explique au moins partiellement par la création en 2004 d'un choix pour la troisième épreuve écrite entre l'épreuve déjà existante d'histoire et géographie du monde contemporain et la nouvelle épreuve de droit public et science politique, ce choix étant susceptible d'accroître le vivier de candidats potentiels.

Evolution du nombre de postes et de candidats inscrits depuis 1996

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Nombre de postes	49	40	35	35	27	28	30	34	30
Nombre d'inscrits	1161	1026	917	630	483	468	436	441	491
Variation du nombre d'inscrits en %		-11.6	-10.6	-31.3	-23.3	-3.1	-6.8	+1.1	+12,0
Nombre d'inscrits par poste	23.7	25.7	26.2	18.0	17.9	16.7	14.5	13.0	16.4

Depuis 1999, *l'évolution du nombre de présents aux trois épreuves écrites* a été la suivante :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Sciences économiques	172	143	131	157	182	195
Sciences sociales	192	153	147	167	190	180
Histoire/géographie	157	139	123	147	173	121

A partir de la session 2004, la première épreuve écrite est la composition de sciences économiques (durée inchangée de 7 heures, coefficient 4). L'ancienne première épreuve de sciences sociales devient la seconde épreuve et s'intitule désormais composition de sociologie (durée inchangée de 7 heures, coefficient 4). La troisième épreuve porte au choix (indiqué lors de l'inscription du candidat) soit sur l'histoire et la géographie du monde contemporain, soit sur le droit public et la science politique (durée 5 heures, coefficient 2).

Le texte de référence définissant les nouvelles modalités du concours est l'arrêté du 21/5/2003, publié au J.O. du 4 juin 2003 et au BOEN n°26 du 26 juin 2003 (p. 1373).

A la session 2004, 53 candidats présents à la troisième épreuve ont choisi la nouvelle épreuve de droit public et science politique (121 ayant choisi l'histoire/géographie).

Evolution du bilan d'ensemble de l'admissibilité

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Barre d'admissibilité	7.6	8.6	9.4	8.1	8.4	7.4	7.8	9.8	8.8
Nombre d'admissibles	92	84	77	60	54	55	60	63	59

La barre d'admissibilité retenue en 2004 est légèrement supérieure à la valeur moyenne de la barre retenue sur les 9 dernières années : 8.8 contre 8.4. Quant au nombre d'admissibles, il est quasiment le double du nombre de postes offerts.

De fait, il faut rapporter le nombre d'admissibles (59) au nombre de candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (copie notée 0), soit 171, ce qui représente un pourcentage relativement élevé (34,5 %), puisqu'un candidat ayant correctement préparé ce concours a environ une chance sur trois d'être admissible. Il n'en pas toujours été ainsi (en 1977, première session du concours, la proportion était de moins de 10 %).

La moyenne à l'écrit des 171 candidats non éliminés est de 7.3 / 20. Celle des admissibles s'élève à 11.7 (contre 12.3 en 2003 et 10.8 en 2002).

Parmi les admissibles, 25 candidats ont une note moyenne ≥ 12 , huit candidats ayant une moyenne ≥ 15 . Le maximum est de 162 points, soit une moyenne générale à l'écrit de 16,2.

Les 19 élèves d'une ENS inscrits ont tous été admissibles. Parmi les 119 étudiants hors IUFM inscrits, 58 ont été présents et 18 admissibles. Le troisième groupe le plus important d'admissibles est celui des professeurs certifiés (52 inscrits, 23 présents et 8 admissibles). Enfin, on compte parmi les admissibles trois étudiants de 1^{ère} année d'IUFM et deux stagiaires de 2^{ème} année, trois sans emploi, deux stagiaires en situation, deux maîtres auxiliaires, un contractuel et un vacataire.

La répartition des admissibles par académie fait apparaître que près de la moitié sont inscrits dans l'une des trois académies de l'Ile-de-France (Paris/Créteil/Versailles), soit 28 candidats. Viennent ensuite les académies de Lyon (9), Lille (6), Aix-Marseille (3) et Bordeaux (3), Amiens (2) et Nice (2), enfin avec un seul admissible les académies de Grenoble, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse. Toutefois, encore convient-il de noter que dans l'académie de Lyon sont comptabilisés les élèves de l'ENS de cette ville.

La répartition par sexe est très différente de celle constatée en 2003 : 34 hommes et 25 femmes en 2004 contre 36 femmes et 27 hommes l'année précédente.

Bilan général de l'admission

Deux candidats admissibles ont été défaillants, dont un du fait qu'il a été lauréat de l'agrégation interne. Parmi les 57 candidats non éliminés, 30 ont été admis, tous les postes offerts ayant été ainsi pourvus. La moyenne des notes des candidats reçus s'établit à 12.6 / 20, contre 13.2 en 2003 et 12.5 en 2002. La moyenne des notes des 57 candidats non éliminés s'élève à 10.85. La note moyenne pour les seules épreuves d'admission est de 11.9 pour les 30 admis et de 9.9 pour les 57 admissibles non éliminés.

Le major a une moyenne générale de 15.5 (16.0 à l'oral, soit la meilleure moyenne, et 15.0 à l'écrit). Le dernier admis a une moyenne de 11.0 (7.4 à l'oral et 14.6 à l'écrit), contre 11.6 en 2003 et 10.6 en 2002. Parmi les candidats reçus, un seul a une moyenne à l'écrit inférieure à 10 (9.8), mais il a obtenu une moyenne de 13.7 aux épreuves orales. La plus faible moyenne à l'oral parmi les candidats admis s'élève à 7.4 (moyenne à l'écrit : 14.6). Parmi les admis, les 7 premiers ont une moyenne générale ≥ 14 / 20. Ces résultats montrent donc une certaine stabilité par rapport aux années antérieures, mais aussi que certaines prestations à l'oral ont été très satisfaisantes.

Si les élèves d'une ENS constituent la catégorie la plus importante des admis, soit la moitié des lauréats (15 sur 19 admissibles), le deuxième groupe est celui des étudiants (6), devant celui des professeurs certifiés (3), des stagiaires IUFM (2) et des sans emploi non étudiants (2). Les deux autres admis sont un étudiant IUFM de 1^{ère} année et un enseignant non titulaire. La progression de la part des admis qui ne sont pas élèves d'une ENS s'est donc poursuivie (50 % contre 47 % en 2003 et 43 % en 2002). La répartition par sexe est un peu moins équilibrée qu'en 2003 : 18 hommes et 12 femmes contre 18 hommes et 16 femmes l'année précédente. Les 3 candidats admis les plus jeunes sont nés en 1982 (22 ans) et le plus âgé est né en 1970 (34 ans).

S'agissant de la répartition par académies, 18 admis sont comptabilisés dans le groupe des trois académies d'Ile-de-France (Paris, Créteil, Versailles), puis viennent Lyon (4), Aix-Marseille, Bordeaux et Lille (2), enfin Grenoble et Amiens (1).

Au total, la session 2004 ne marque donc pas d'infléchissement important par rapport aux sessions précédentes. Pour la prochaine session, une attention encore plus marquée sera accordée, tant à l'écrit qu'à l'oral, aux qualités de clarté d'expression et de capacité à distinguer l'essentiel de l'accessoire, car celles-ci sont des aspects particulièrement importants des compétences attendues d'un enseignant. Tant à l'écrit qu'à l'oral, le plan de l'exposé doit être annoncé clairement et les parties et sous-parties doivent être nettement perceptibles. Un plan en deux parties n'a rien d'obligatoire, mais il est recommandé de ne pas dépasser trois parties et de respecter autant que possible un équilibre entre parties et sous-parties.

Alain MICHEL
Président du jury

RAPPORT SUR L'EPREUVE ECRITE DE SCIENCES ECONOMIQUES

Jury : M. Christian Bidard, M. Alain Goergen, Mme Geneviève Grangeas, Mme Valérie Oheix, M. Walid Oueslati, M. Didier Vin-Datiche

Rapport présenté par Christian Bidard

Le jury a corrigé 192 copies (hors copies blanches), nombre en progression constante depuis quatre années (près de 50% de plus qu'en 2000). Les notes se sont étagées de 0 à 17. Leur distribution (en pourcentage) a évolué ces dernières années de la manière suivante :

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004
0 ou 1 copies blanches ou niveau nul	25,6	15,4	12,2	11,5	11,5	15,1
2 à 4 manque de sérieux	15,7	18,1	24,4	29,3	26	32,3
5 à 9 sujet non traité	31,4	32,9	39,8	37,6	31,5	33,8
10 ou plus	27,3	33,6	23,6	21,6	30	18,8

La moyenne générale s'établit à 5,9, le mode à 4, la médiane à 5. Par rapport aux années précédentes, on constate une chute significative de ces indicateurs statistiques globaux, qui traduit une forte polarisation : les deux tiers des copies ont obtenu une note inférieure ou égale à 6, tandis qu'à l'autre extrême une note supérieure ou égale à 14 a été attribuée à 10% des copies.

La grille de notation

La grille utilisée les années précédentes a été reprise sans changement. Elle distingue cinq groupes de copies :

- 0 à 3 : copie blanche, non-repérage du sujet, connaissances nulles ou très faibles, énoncé de vagues généralités.

- 4 à 6 : sujet abordé sans problématique explicite ou réellement mise en œuvre, connaissances superficielles conduisant à une carence de problématique et de raisonnement.

- 7 à 9 : une problématique est mise en œuvre, mais est insuffisamment respectée, notamment faute d'une connaissance suffisante du sujet ; des parties franchement déséquilibrées peuvent constituer un signe de cette insuffisance.

- 10 à 14 : problématique annoncée et maîtrisée, témoignant d'une connaissance correcte du sujet et d'une capacité à ordonner les arguments et à les appuyer sur des références et des analyses factuelles.

- 15 et plus : copie manifestant une qualité particulière du raisonnement économique, une culture de haut niveau, une maîtrise personnelle du sujet pouvant aller jusqu'à l'énoncé dûment argumenté de thèses originales.

Sujet : La croissance favorise-t-elle la convergence des économies ?

La polarisation des notes relevée ci-dessus s'explique par le fait qu'un nombre significatif de candidats avaient anticipé que le thème de la croissance ne pouvait sortir cette année, la question du progrès technique ayant été le sujet de l'épreuve en 2002. En conséquence, les prévisions convergeaient vers un sujet relatif à la politique économique en Europe. Or, si le cas de l'Europe peut servir d'illustration au sujet, il n'en constitue manifestement pas le cœur et des connaissances spécifiques relatives à la théorie de la croissance comme aux débats sur la convergence des économies étaient indispensables. Beaucoup de candidats ont manifestement fait l'impasse sur deux des trois thèmes proposés cette année et n'ont pu habiller des couleurs de la croissance et de la convergence leur étude des problèmes européens. Dans un cas extrême, un candidat a remis une copie de trente pages sur les chocs asymétriques et les politiques économiques dans l'Union européenne, devoir qui semblait pouvoir servir de passe-partout pour tout sujet « rationnellement » prévisible. Par contre-coup, les candidats qui avaient vraiment étudié la question de la croissance se sont distingués par la relative pertinence de leurs références théoriques et de leurs illustrations empiriques.

La mesure de la croissance favorise les aspects quantitatifs et tend à négliger les aspects immatériels, tels que le mode de vie, les structures sociales, ou les productions intellectuelles ou artistiques. Par contraste, l'idée de convergence appelle une attention particulière sur les éléments non mesurables. Même en se limitant aux éléments quantitatifs tels que la production par tête, la question de la convergence marque une rupture entre la théorie traditionnelle à la Solow (1956) et les théories plus récentes de la croissance endogène (Romer, 1986). Dans le modèle de Solow des écarts significatifs dans les niveaux initiaux de capital ou de produit par tête entre pays sont appelés à se résorber en raison de la plus grande productivité du capital quand il est relativement rare. Par contraste, selon les diverses théories de la croissance endogène, le rendement social du facteur capital n'est pas nécessairement décroissant et les taux de croissance peuvent différer durablement, sans processus de rattrapage, si l'innovation ou l'efficacité du processus éducatif sont différentes ; la croissance endogène est instable et l'effet de chocs peut être persistant.

Les différentes modélisations aboutissent ainsi à des conclusions tranchées, qui peuvent servir de test pour valider l'une des théories contre l'autre. Il est donc possible de passer aisément du registre théorique à celui de l'analyse empirique, suivant en cela l'évolution du débat depuis une vingtaine d'années. Une analyse plus fine amène à distinguer les notions de convergence absolue et de convergence conditionnelle, à préciser les concepts de béta-convergence et sigma-convergence, à aborder la question de l'imitation et du « saute-moutons ». Sur tous ces points (théorie, tests, analyses empiriques), l'ouvrage désormais classique de Barro et Sala-I-Martin (*Economic Growth*, 1995 ; traduction française, 1996) constitue une référence précieuse. On y trouvera aussi une évaluation de l'impact de variables

plus qualitatives, telle la qualité des institutions politiques. Une conclusion envisageable est l'idée de « clubs de convergence » illustrée par des exemples régionaux tels que l'Asie du Sud-Est ou ... l'Europe.

La qualité de la construction, qui tient à la valeur intellectuelle de l'argumentation et à la progression de l'analyse mais va de pair avec des qualités formelles d'exposition, la confrontation entre théories et faits empiriques, enfin la prise en compte des limites d'une approche strictement quantitative ont constitué les facteurs essentiels d'appréciation des copies.

RAPPORT SUR L'EPREUVE ECRITE DE SOCIOLOGIE

Jury : Chantal Blamont, Maryse Bresson, Danielle Cazals, Jean-Christophe Marcel, Nicole Pinet et Bernard Valade

Epreuve du deuxième jour, l'épreuve de sociologie a été passée par 180 candidats. Les notes se répartissent comme suit :

0 ou 1 (copies blanches ou nulles)	: 20 copies
2 à 4 (manque total de sérieux)	: 40 «
5 à 9 (sujet non traité)	: 63 «
10 à 12 (copies correctes)	: 33 «
13 à 15 (bonnes copies)	: 16 «
> 15 (très bonnes copies)	: 8 «

La moyenne générale des notes des copies non nulles s'établit à 7.0 /20, celle des admissibles à 11.8 / 20. D'une manière générale, la grille des critères de notation des copies présentée pour l'épreuve d'économie s'applique aussi à l'épreuve de sociologie.

Sujet : Peut-on expliquer des comportements sociaux sans les comprendre ?

La principale difficulté de ce sujet consistait à éviter le piège d'une liste de considérations très générales sur le couple explication/compréhension. Le jury a attaché une attention particulière à ce que le sujet soit traité dans son énoncé précis, notamment grâce à une définition de ce que l'on peut entendre par « comportement social » et à ce que les développements théoriques sur l'opposition explication/compréhension soient assignés à la question posée des conditions et des modalités de la possibilité de rendre compte de comportements sociaux déterminés.

En particulier, la question de la compréhension comme condition de l'explication doit être perçue dans ses divers aspects : l'explication seule peut-elle être suffisante ? qu'est-ce que cela recouvre ? la compréhension seule peut-elle être suffisante ? La réponse à ces questions devant être fondée et illustrée par des exemples tirés de la littérature sociologique et de l'expérience ordinaire. Ont été valorisées les copies soumettant les exemples choisis à une élucidation raisonnée de ce que peut recouvrir le terme de « comportement social » (comportement explicitement prescrit, comportement associé à un rôle, à une structure d'interaction, à la routine, à une prise de décision, etc.), mais aussi montrant une capacité à passer de définitions générales de l'explication et la compréhension aux problèmes de leur

mise en œuvre opératoire et, bien-sûr traitant la problématique du lien explication/compréhension (notamment l'aspect condition nécessaire et suffisante).

La littérature sociologique et épistémologique fournit de nombreuses thématiques de l'opposition expliquer / comprendre. Le jury a été attentif à ce que les candidats privilégient les principales. Ont été valorisées les copies se référant à des textes importants à cet égard, comme ceux de Weber ou de Schütz, utilisant certaines de leurs propositions conceptuelles (comme les critères d'adéquation de Max Weber) dans les comportements étudiés, ainsi que celles se référant à des positions privilégiant l'une des deux approches (par exemple, l'explication causale ou la description phénoménologique). Il est rappelé que le jury attend le respect des règles formelles usuelles de citation des auteurs.

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ÉCRITE DE DROIT PUBLIC ET SCIENCE POLITIQUE

Jury : MM. Yves Déloye et Olivier Ihl

Répartition des 53 copies selon la note

0 ou 1	:	2
2 à 4	:	8
5 à 9	:	17
10 à 12	:	8
13 à 14	:	12
15 ou +	:	6

Note minimum : 01 ; note maximale : 17

La moyenne des copies non nulles s'établit à 9.25, celle des admissibles à 13.70.

Sujet : Les transformations contemporaines de la démocratie représentative : concepts et méthodes d'analyse

Pour le programme de cette nouvelle épreuve, le principe retenu a été de proposer deux thèmes : l'un à dominante droit public (le régime politique de la Vème République : identité et mutations), l'autre à dominante science politique (les transformations de la démocratie représentative). Cette distinction ne doit pas cependant occulter le fait que le jury attend une double compétence relative aux aspects juridiques et institutionnels et à la démarche de la science politique. Le sujet proposé à cette session était directement inspiré de la deuxième partie du programme, tout en renvoyant aussi à des évolutions concernant le régime institutionnel français depuis 1958.

La difficulté du sujet résidait principalement dans la nécessité d'aborder la question sous l'angle des concepts et méthodes d'analyse, c'est-à-dire de situer dans une perspective analytique et critique certaines connaissances usuelles sur les transformations du paysage démocratique contemporain. Là réside probablement la principale ligne de clivage entre les bonnes copies (environ 40 %) et les copies médiocres ou franchement faibles. De nombreux candidats n'ont pas su mobiliser leurs connaissances pour répondre véritablement au sujet. D'où de nombreuses copies « bavardes » (notamment sur la crise de la représentation), les

transformations contemporaines de ce modèle démocratique n'étant pas mises en perspective. Une telle carence est d'autant plus étonnante que la bibliographie publiée au BO (n° 29 du 17/7/2003) comportait les éléments nécessaires pour traiter le sujet. De fait, la moitié des copies ne manifestaient pas une connaissance minimale de la littérature scientifique sur le sujet. Il importe donc que les centres de préparation à l'agrégation préparent effectivement les candidats à cette épreuve au même titre que les autres épreuves d'écrit. Trop de copies ont révélé une absence de culture de base en science politique (sociologie électorale, histoire des partis, évolutions institutionnelles et sociales). D'où la fréquence de copies sans problématisation qui ont dilué le sujet en multipliant des considérations sans fondement scientifique.

De même, la mise en perspective historique et comparative du sujet (pourtant suggérée par la bibliographie) s'est révélée décevante. Or, la montée des populismes en Europe, l'avènement de la cyberdémocratie, le débat sur la démocratie participative (pour ne prendre que quelques exemples) offrent des thèmes sur lesquels un regard uniquement franco-français est insatisfaisant. La France n'est pas à l'écart du monde et encore moins de l'Europe. La comparaison, spatiale et temporelle, s'imposait donc.

Le plan adopté doit dans tous les cas être bien distinguable et porter la problématique retenue. Les exemples doivent soutenir une argumentation ou un raisonnement et ne pas donner lieu à une digression gratuite. Les bonnes copies sont celles qui, accumulant des illustrations empruntées à l'actualité ou à l'histoire et des références théoriques variées et mobilisées à bon escient, ont su exposer les principales transformations de la démocratie représentative sans jamais les isoler des problèmes d'interprétation et des méthodes d'analyse qui leur sont liées. Ont été appréciées aussi celles qui se sont attachées à discuter des thèses contradictoires, à solliciter études et résultats d'enquêtes, en somme à objecter, démontrer et comparer en vue de rendre le sujet vivant et de ne pas le traiter de manière superficielle.

RAPPORT SUR L'EPREUVE ECRITE d'HISTOIRE ET GEOGRAPHIE DU MONDE CONTEMPORAIN

Répartition des 121 copies selon les notes

0 ou 1	:	2
2 à 4	:	26
5 à 9	:	39
10 à 12	:	25
13 à 14	:	15
15 ou +	:	12

Note minimum : 01 ; note maximum : 17

Moyenne des copies non nulles : 8.63, moyenne des copies des admissibles : 13.20

Sujet : L'Etat dans les campagnes françaises, 1880-1980

Le jury n'a pas noté d'évolution significative pour cette épreuve par rapport aux années antérieures et recommande donc aux candidats les conseils d'usage : justifier le plan qui doit contenir des parties et sous-parties relativement équilibrées, respecter des qualités de forme

(style et orthographe), construction d'une problématique donnant lieu à une argumentation solide s'appuyant sur des exemples, et bien sûr, bonne connaissance du sujet, ce qui suppose d'avoir lu au moins une grande partie des ouvrages et articles mentionnés dans les indications bibliographiques. La conclusion ne doit pas être bâclée : reprenant les principaux éléments de la problématique développée, elle doit aussi ouvrir sur d'autres questions envisageables.

Note : il est rappelé que pour les nouveaux thèmes d'épreuves écrites de la session 2005, les indications bibliographiques ont été publiées au BOEN, n° spécial du 20 mai 2004.

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ORALE DE LEÇON

Jury : Christian Bidard, Alain Michel et Bernard Valade

1) Généralités sur l'organisation de cette épreuve

Il est rappelé que l'épreuve (coefficient 5) dure une heure : l'exposé de 45 minutes est suivi d'un entretien avec le jury de 15 minutes. Il est recommandé de faire un exposé d'une durée la plus proche possible de 45 minutes. Le candidat ne peut dépasser cette durée ; au cas où il est manifeste que l'exposé ne va pas tenir dans le laps de temps imposé, le jury prévient le candidat qu'il lui reste une ou deux minutes pour conclure. Si la durée de l'exposé est inférieure à 45 minutes, cela ne conduit pas à accroître le temps de la discussion avec le jury.

A partir de la session 2005, le jury s'efforcera de ne pas commenter l'exposé, de manière à consacrer le maximum des quinze minutes de discussion à vérifier les connaissances du candidat, d'abord pour demander des précisions sur le sujet de l'exposé puis dans d'autres domaines, cinq minutes au moins environ étant consacrées à des questions d'histoire. Les sujets de leçon sont affichés à dominante économique ou sociologique, ce qui n'exclut pas que soit prise en compte une perspective pluridisciplinaire. Mais, il convient de privilégier la dominante affichée, car le tirage du sujet de l'épreuve sur dossier porte nécessairement sur la dominante économique si le sujet de leçon est à dominante sociologique et vice-versa. Or, il est impératif de contrôler les connaissances des candidats dans ces deux domaines des sciences sociales.

La préparation en salle de bibliothèque est de 6 heures. A l'issue du concours, le président a établi cette année un inventaire complet des ouvrages, ce qui a permis de recenser les principales carences, mais aussi d'écarter certains ouvrages ou documents ne présentant plus d'intérêt. Ce tri et un classement de la bibliothèque en 30 rubriques devraient faciliter son utilisation pratique. La liste des ouvrages peut être consultée sur la base sciences économiques et sociales du site des ENS (pages concours) : <http://ses.ens-lsh.fr>

Une liste d'achats d'ouvrages devrait permettre de continuer la mise à niveau de cette bibliothèque. Toutefois, certains ouvrages étant épuisés ou indisponibles, cette mise à niveau ne peut être complète. La liste des acquisitions 2005 sera affichée dans la salle de bibliothèque.

2) Sujets

Sujets à dominante économique

Les instabilités financières
Justice et économie
Faut-il fixer des règles pour la politique économique ?
Mondialisation et emploi
La réforme du système de santé
Keynes est-il encore d'actualité ?
La rationalité en économie
Le débat libre-échange / protectionnisme reste-t-il d'actualité ?
L'économie française est-elle de plus en plus concurrentielle ?
Les analyses microéconomiques et macroéconomiques du chômage sont-elles compatibles ?
Existe-t-il un marché du travail ?
La réduction de l'impôt
L'euro et le dollar
Faut-il favoriser la consommation ou l'épargne ?
L'entreprise, comme objet d'analyse économique
Peut-on parler de rupture entre les économistes classiques et néo-classiques ?
Les défaillances du marché
Croyances et anticipations
La redistribution des revenus
Les conventions
Firmes multinationales et mondialisation
La concurrence pour le meilleur et pour le pire
Les théories du circuit en économie
La rigidité des prix
Science économique ou économie politique ?
Le chômage de longue durée
Le risque en économie
Service public et marché

Sujets à dominante sociologique

Holisme et individualisme
L'idéologie
Les utopies sociales
La morphologie sociale
Individu et individualisme
La réussite sociale
L'apport de Max Weber à la méthodologie des sciences sociales
Les théories sociologiques du changement social
La société démocratique
Les traits originaux de la sociologie de G. Simmel
La sociologie en France au 19^{ème} siècle
Recherches empiriques et constructions théoriques en sociologie
La sociologie des professions
Originalité de la pensée d'Alexis de Tocqueville

Coopération et conflit
La famille comme objet d'analyse sociologique
L'enseignement s'est-il démocratisé ?
Les valeurs comme objet d'étude sociologique
Normes, déviance et criminalité
Comment Marx pense-t-il la société ?
Economie et sociologie
La sociologie de la culture
Sociologie de la religion : apports classique et renouvellement
La sociologie du quotidien
L'âge comme variable d'analyse sociologique
Nation et nationalisme
Tradition et modernité
Qu'est-ce que le totalitarisme ?
Les types de société
Intérêt et limites des sondages d'opinion

Remarque : le jury évite de donner des sujets de leçon directement liés aux thèmes des épreuves écrites pour ne pas favoriser de candidats.

3) Brève analyse des résultats

Deux candidats ont été défaillants. Les notes s'échelonnent de 03 à 18, ce qui montre la très grande hétérogénéité des compétences des candidats dans cette épreuve, même si le principe même d'un concours implique d'étaler les notes afin de départager les candidats.

Distribution des notes

03 à 05 : 8
06 à 09 : 14
10 à 12 : 16
13 à 15 : 13
15 et + : 6

La moyenne des notes des 57 candidats est de 10.35, celle des notes des admis est de 12.60.

4) Quelques conseils aux candidats

Pour leur exposé, la plupart des candidats ont à peu près respecté le temps imparti ; toutefois, certains exposés n'ont pas dépassé 25 à 30 minutes, ce qui a été fortement pénalisé. Il convient donc de viser une durée d'exposé assez proche des 45 minutes, mais un bon exposé de 42 ou 43 minutes ne sera pas pénalisé. En revanche, il est fortement déconseillé d'indisposer le jury par des digressions ou des considérations hors sujet afin de « tenir » le temps. De même, est-il déconseillé d'accélérer le débit pour finir dans les temps.

D'une manière générale, il convient de se détacher de ses notes et de parler distinctement en essayant d'intéresser le jury. La leçon vise à jauger entre autres compétences la capacité à communiquer. La plupart des candidats ont construit un plan lisible, soit montré grâce au rétroprojecteur à la disposition des candidats, soit inscrit au tableau, ce qui a l'inconvénient de prendre du temps qui pourrait être consacré à l'exposé lui-même. Certains candidats ont

manifestement cherché à gagner du temps lors de l'inscription au tableau du plan, ce qui n'a évidemment pas trompé le jury.

Sur le fond, trop de candidats n'ont pas vraiment traité le sujet posé. Ce qui signifie souvent une insuffisante réflexion sur les termes exacts du sujet. Trop souvent aussi le plan n'est pas pertinent ou trop déséquilibré. Enfin, la conclusion est souvent bâclée, alors qu'elle doit montrer la capacité du candidat à résumer l'essentiel de son argumentation et à ouvrir d'autres perspectives sur le sujet.

En particulier, il convient de réfléchir au sujet avant de se précipiter vers les rayons de la bibliothèque pour accumuler un nombre aberrant d'ouvrages. Trop d'exposés consistent en juxtaposition arbitraire ou maladroite de passages puisés au fil des pages lues à un rythme rapide. S'il est essentiel de situer la problématique du sujet par rapport aux grands débats théoriques en économie ou sociologie, et donc de se référer aux auteurs essentiels par rapport au sujet précis, il ne faut pas tomber dans le travers qui consiste à citer le maximum d'auteurs au risque de donner une impression de grande superficialité.

En définitive, le candidat doit montrer sa bonne culture générale, sa capacité à traiter de manière claire et structurée un sujet précis selon une problématique pertinente, son aptitude à distinguer l'essentiel de l'accessoire et à intéresser un auditoire par une élocution adaptée, tout en respectant une contrainte de temps.

Lors de la discussion avec le jury, il est préférable d'avouer ne pas connaître la réponse à une question que de se perdre dans des digressions pénalisantes. En effet, il vaut mieux permettre au jury de poser d'autres questions sur lesquelles on sera moins ignorant.

RAPPORT SUR L'EPREUVE ORALE DE COMMENTAIRE D'UN DOSSIER

Jury : Sylvie Aprile, Danielle Cazals, Geneviève Grangeas, Jean-Christophe Marcel, Jean-Luc Mayaud, Yves Morla et Didier Vin-Datiche

1) Résultats

Evolution de la moyenne des notes à cette épreuve depuis 2001

	2001	2002	2003	2004
Ensemble	10.0	10.3	11.6	9.9
Sociologie	10.4	9.2	12.5	9.8
Economie	9.6	11.4	10.8	10.0

La moyenne des notes en 2004 est proche de celle des années 2001 et 2002, après une année 2003 se caractérisant par une moyenne particulièrement élevée. On voit que l'écart entre les notes obtenues à partir de textes économiques et sociologiques est très faible en 2004 et que selon les années l'écart varie en faveur de l'une ou l'autre discipline.

Distribution des notes (note minimale : 01 ; note maximale : 18)

1 à 3 : 4 candidats
4 à 6 : 7 »
7 à 9 : 15 »
10 à 12 : 14 »
13 à 15 : 13 »
16 à 18 : 3 »

Les notes correspondant aux effectifs les plus importants (6 candidats chacune) sont : 07, 09, 10 et 14.

2) Remarques générales

L'épreuve sur dossier (coefficient 3), qui dure 45 minutes, consiste en un commentaire de texte dont la durée est de 30 minutes, suivi d'un entretien avec le jury de 15 minutes. La durée de la préparation est de 4 heures. Pour cette épreuve, les candidats ne peuvent consulter aucun document autre que le texte proposé. L'exposé ne peut excéder le temps imparti. Un exposé trop court (inférieur à 27 ou 28 minutes) est pénalisé en fonction de l'écart avec la durée prescrite.

A partir de la session 2005, il sera demandé au jury, d'une part de prévenir systématiquement le candidat 2 à 3 minutes avant l'expiration du temps imparti qu'il lui reste seulement ce temps pour terminer son exposé, d'autre part de ne pas interroger le ou la candidate au delà de 15 minutes en cas d'exposé trop court.

Il est conseillé aux candidats de ne pas consacrer trop de temps à écrire le plan au tableau en tournant le dos au jury, ce qui incline celui-ci à penser qu'il s'agit d'une manière de « jouer la montre ». Il convient aussi de savoir se détacher de ses notes et de s'adresser au jury. Le plan doit être pertinent et équilibré, ce qui implique notamment une bonne gestion du temps pour ne pas sacrifier la dernière partie de l'exposé, notamment la conclusion.

Il convient aussi de noter qu'un plan systématique en 3 parties du type – apport du texte/ méthodologie utilisée/ analyse critique – reste trop stéréotypé pour emporter la conviction du jury. Un autre écueil à éviter est évidemment le recours à la paraphrase : il faut trouver un juste équilibre entre la restitution du texte et sa mise en perspective, qui implique notamment une distance critique et la mobilisation de connaissances extérieures au texte lui-même. Cela dit, une lecture très attentive du texte est nécessaire pour en dégager les notions et la problématique essentielles et ne pas se précipiter dans une interprétation hasardeuse ou erronée.

Les questions posées lors de l'entretien visent à la fois à approfondir ou éclairer des points particuliers de l'exposé et à tester des connaissances non directement liées au texte.

3) Traitement des textes à dominante économique

La liste des textes ci-dessous montre leur diversité. L'exposé doit donc s'adapter à la nature du texte, plus ou moins théorique ou empirique par exemple. Ainsi l'article portant sur les jeux pédagogiques devait conduire à exposer les aspects théoriques que les jeux permettent de cerner par des méthodes inductives. L'article sur l'économie expérimentale imposait le même

type de méthode visant à évoquer les aspects théoriques. L'exposé et les questions doivent notamment permettre de vérifier la maîtrise de certaines connaissances ou compétences de base, comme la capacité à tracer une courbe d'offre ou de demande à partir de données chiffrées fournies pour un jeu ou une expérimentation. En particulier, il faut être capable de comprendre et interpréter les données chiffrées d'un tableau ou d'un graphique. De même, il faut aussi savoir définir des notions ou concepts élémentaires de l'analyse économique ou de la comptabilité nationale. En d'autres termes, quel que soit la nature de l'article à commenter, la maîtrise d'un corpus de savoirs fondamentaux est indispensable. Les programmes de sciences économiques et sociales au lycée fournissent à cet égard de très utiles références.

Liste des dossiers d'économie

Cavaco S, Lesueur Y, « Contraintes spatiales et durée du chômage », *Revue Française d'économie*, n°3 / Vol. XVIII

Pénard T, Souam S, « Que peut bien apporter l'analyse économique à l'application du droit de la concurrence ? », *Revue d'Economie Politique*, 116, novembre/décembre 2002

Dupuit Jules, « De l'utilité et de sa mesure. De l'utilité publique », *Journal des Economistes* XXXVI, 15 juillet 1853

Delaunay Jean-Claude, « La société de services : quelle régulation macroéconomique ? », *Economie et Sociétés* n° 4, 7/2002

Eber Nicolas, « Jeux pédagogiques, vers un nouvel enseignement de la science économique », *Revue d'Economie Politique* 113 (4), juillet-août 2003

Noussair C, Ruffieux B, « Un enseignement de l'économie expérimentale des marchés : marchés non financiers et marchés financiers s'opposent en matière d'efficacité », *Revue Economique*

Stancanelli E, Sterdyniak H, « Un bilan des études sur la prime pour l'emploi », *Revue de l'OFCE* 88, janvier 2004

Messerlin Patrick, « Niveau et coût du protectionnisme européen », *Economie Internationale* 89/90, 2002

Malinvaud Edmond, « Réformes structurelles du marché du travail et politiques macroéconomiques », *Revue de l'OFCE* 86, juillet 2003

Cling J-P, De Vreyver P, Razafindrakoto M, Roubaud F, « La croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté », *Revue Française d'Economie* n° 3 / vol. XVIII

4) Traitement des textes à dominante sociologique

Comme l'année précédente, les textes de sociologie présentent tous, avec des variantes, une dimension théorique appuyée sur des faits construits par un protocole d'enquête en général aisément identifiable. De nombreux candidats ont fait preuve d'une connaissance satisfaisante des techniques d'investigation empirique. Il convient notamment de ne pas se livrer à des critiques méthodologiques trop faciles, comme l'insuffisance d'une approche simplement

quantitative, sans avoir réfléchi à ce que devrait être l'investigation complémentaire. Rappelons aussi qu'un indicateur est un moyen de simplifier la réalité sociale, pour la rendre observable, voire mesurable. Il importe donc d'en appréhender clairement la portée et les limites avant de se lancer dans une interprétation aventureuse.

Il importe aussi de ne pas trop se concentrer sur certains aspects du texte en oubliant d'autres dimensions importantes et de rendre compte de manière pertinente des principales thèses de l'auteur du texte sans le trahir. Ainsi, la caractérisation d'un type de déviance n'est sans doute pas la question centrale du texte sur le couple homosexuel, comme cela a été soutenu par une candidate, de même que le texte sur la jeunesse ne s'efforce pas de décrire une « contre-culture » comme l'a affirmé un autre candidat. Cet exemple incite à rappeler que lorsque l'on utilise un concept, de surcroît polysémique, dans son exposé, comme celui de « culture », il faut expliquer clairement dans quel sens on l'utilise.

Ensuite, rappelons que la référence à des connaissances extérieures au texte peut certes servir à construire une analyse critique, mais aussi être utilisée pour aider à une meilleure compréhension de ce texte.

Liste des dossiers de sociologie

Merle P, Le Beau B, « Alcoolisation et alcoolisme au travail », *Revue Française de Sociologie* 45-1, 2004, pp.3-36

Désequelles A, Brouard N, « Le réseau familial des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile ou en institution », *Population* 58 (2), 2003, pp. 201-228

Le Douarin Laurence, « Le micro-ordinateur dans l'espace conjugal », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. CXII, 2002, pp.169-201

Widmer E, Kellerhals J, Lévy R, « Quelle pluralisation des relations familiales ? », *Revue Française de Sociologie* 45-1, 2004, pp. 37-67

Weber Florence, « Réduire ses dépenses, ne pas compter son temps. Comment mesurer l'économie domestique ? », *Genèses* 25, décembre 1996, pp. 5-28

Frickey A, Primon J-L, « Les manières sexuées d'étudier en première année d'université », *Sociétés contemporaines* n° 48, 2002, pp. 63-85

Shiltz Marie-Ange, « Un ordinaire insolite : le couple homosexuel », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n° 125, décembre 1998

Felouzis Georges, « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », *Revue Française de Sociologie*, 44-3, 2003, pp. 413-447

Galland Olivier, « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue Française de Sociologie*, 42-4, 2001, pp. 611-640

Kokoreff Michel, « Faire du business dans les quartiers. Eléments sur les transformations socio-historiques de l'économie des stupéfiants en milieux populaires. Le cas du département des Hauts-de-Seine », *Déviance et Société*, vol. 24, n° 4, pp. 403-423

5) La place de l'histoire

L'objet des questions d'histoire n'est pas de détecter des connaissances ponctuelles précises, mais de situer le texte dans une perspective historique. Celle-ci inclut notamment la capacité à lier histoire de la pensée économique ou sociologique et l'histoire des faits politiques, économiques et sociaux. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, la théorie des tarifs discriminants que suggère J. Dupuis prend tout son sens si on prend en compte qu'il écrit en pleine période d'expansion du chemin de fer.

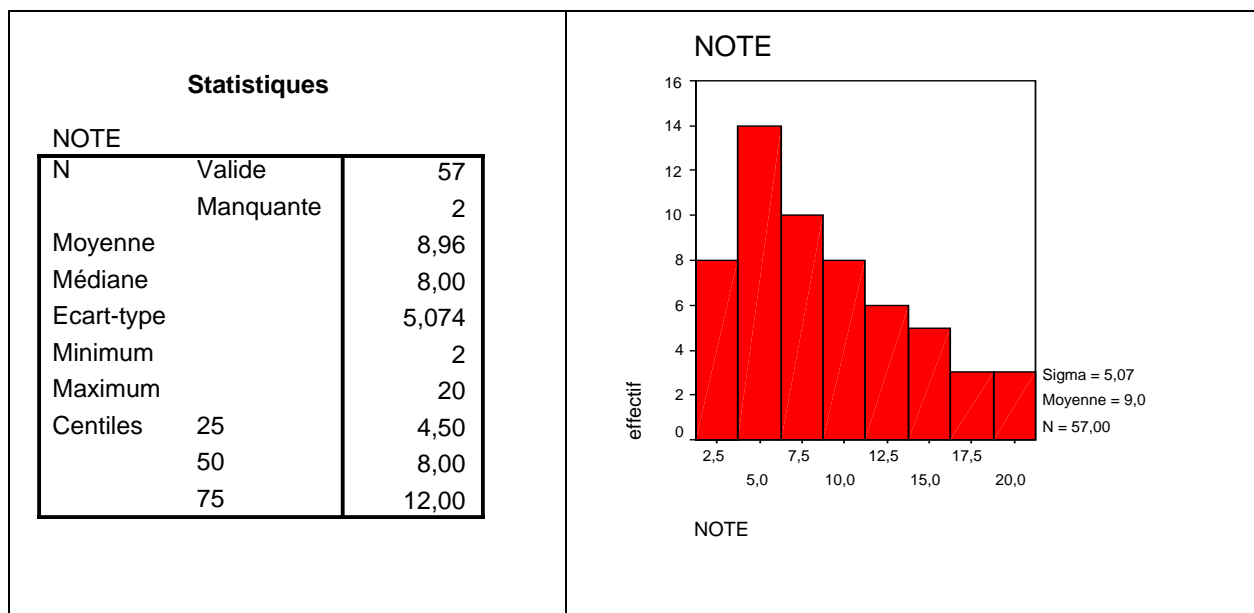
RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ORALE DE MATHÉMATIQUES ET STATISTIQUES APPLIQUÉES AUX SCIENCES SOCIALES

Jury : Michel Bonneu (rapporteur), Anne-Marie Litovsky, Sébastien Moynet

Cette épreuve orale (coefficient 2) dure 30 minutes. Les examinateurs ont entendu 57 candidats sur les 59 admissibles. Le double objectif de cette épreuve est de s'assurer que le candidat, d'une part maîtrise les outils mathématiques et statistiques utilisés par les professeurs d'économie dans l'enseignement secondaire, d'autre part possède une culture mathématique et statistique suffisante pour la compréhension des théories et des analyses quantitatives socio-économiques, présentées souvent sous un aspect formalisé.

La répartition des notes (cf. tableau des résumés statistiques et histogramme) montre une répartition autour de la note moyenne 9, très dissymétrique et dispersée (l'écart type est égal à 5 et le coefficient de variation à 56%), les notes variant de 02 à 20.

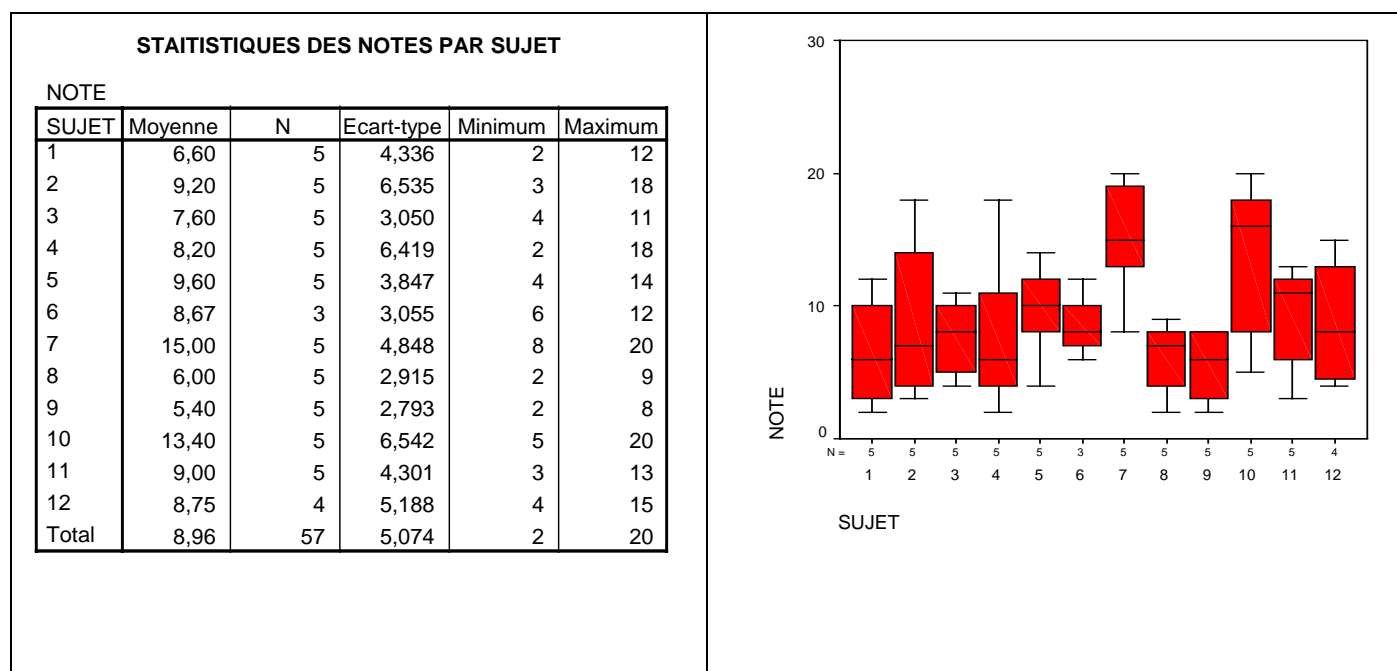
Résumés statistiques de la série des notes



Beaucoup de candidats (la moitié environ), dont la note est inférieure à 8, n'ont pas le niveau élémentaire (en mathématiques ou statistiques) des classes de première ou terminale. Ils ont de très grosses lacunes. Par exemple, ils se trompent dans la résolution des équations du second degré, la représentation graphique de fonctions usuelles simples, le calcul d'une dérivée. Ils ne connaissent pas la définition d'une espérance mathématique, d'une fonction de répartition, d'une fonction densité, d'une matrice diagonale,...

Certains candidats même s'ils possèdent plus ou moins bien les outils de base en analyse (étude de fonctions ,dérivation, intégration, suites arithmétiques ou géométriques, calcul matriciel simple), font de grosses impasses en statistiques et probabilités. Ils ne maîtrisent pas les concepts et les techniques utilisées en statistiques et probabilités (graphiques, estimateur, test d'hypothèse, analyse de données multidimensionnelle, régression linéaire). En revanche, une quinzaine d'étudiants, dont la note est supérieure à 12, a montré une bonne maîtrise des méthodologies mathématiques et statistiques, tant dans le raisonnement, que dans les connaissances, leur exposé étant très clair.

Le tableau et le graphique ci-dessous permettent de mesurer la diversité des notes selon les sujets et de constater que l'on peut obtenir une note 20, même sur des sujets qui pourraient paraître difficiles.



En conclusion, nous conseillons donc aux futurs candidats :

- De faire un exposé clair, concis, précis, en gérant au mieux le temps qui leur est imparti. Les candidats doivent faire preuve de dynamisme, contrôler leur expression écrite et orale, expliciter leur raisonnement avec clarté et logique. Il est primordial de réfléchir avant de parler et d'éviter d'accumuler des propos erronés ou incohérents. Si les calculs s'avèrent un peu longs, il convient de privilégier les aspects méthodologiques.

Il convient de montrer aussi ses capacités à analyser et à résoudre un problème mathématique lié à une situation économique ou sociale, à comprendre le formalisme mathématique et les

calculs statistiques, à interpréter des sorties de logiciels informatiques relatifs à des traitements statistiques dans le but d'analyser des données socio-économiques.

- De bien connaître le programme de mathématiques de terminale, mais aussi les programmes de licence de sciences économiques et des enseignements statistiques de second cycle.

Les principales notions du programme de cette épreuve sont regroupées ci-dessous selon les 4 domaines des mathématiques et statistiques appliquées aux sciences sociales, illustrées par une bibliographie non exhaustive :

- Analyse

- Fonction numérique d'une variable réelle : continuité, dérivabilité, tableau de variation, graphe, convexité. Primitives, calcul intégral. Développements limités, formule de Taylor.
- Fonction numérique de plusieurs variables : dérivées partielles, gradient, différentielle d'ordre 1 et 2. Intégrales doubles.
- Optimisation d'une fonction de plusieurs variables. Multiplicateurs de Lagrange.
- Suites : sens de variation, convergence. Suites récurrentes, suites arithmétiques, géométriques. Application au taux d'intérêt.
- Séries : définition, convergence, cas des séries de terme général : q^n , $q^n/n!$, $(1/n)^k$.

Algèbre et géométrie

- Espaces et sous-espaces vectoriels de dimension finie, bases, dimension : exemple \mathbb{R}^2 , \mathbb{C} .
- Applications linéaires : noyau, image, rang. Matrice d'une application linéaire.
- Opérations sur les matrices. Changement de base. Diagonalisation .
- Résolution d'un système linéaire d'équations.
- Produit scalaire, distance, norme. Projection orthogonale.
- Equation de droites dans le plan, de plans dans l'espace.

Calcul des probabilités

- Événements aléatoires, probabilité dans le cas d'un univers fini ou infini.
- Probabilités conditionnelles, théorème de Bayes. Événements indépendants.
- Variables aléatoires réelles discrètes ou continues. Fonction de répartition. Densité de probabilité
- Moments centrés ou non centrés (moyenne, écart-type). Espérance mathématique d'une fonction d'une variable aléatoire. Quantiles d'ordre p.
- Loi de probabilité de variables aléatoires usuelles : Uniforme, Binomiale, Poisson, Gaussienne (normale), Exponentielle. Théorème central limite.
- Variables aléatoires à valeurs dans \mathbb{R}^2 : loi du couple (cas discret ou continu), covariance, coefficient de corrélation linéaire.
- Matrice de variance covariance, de corrélation pour p variables aléatoires.

Statistiques

- Variable statistique unidimensionnelle (qualitative ou quantitative) : moyenne, écart-type, coefficient de variation, de symétrie. Quartiles, quantiles d'ordre p. Graphiques : diagramme , boîte à pattes (*boxplot*), histogramme
- Statistique descriptive multidimensionnelle :
- Cas de p variables quantitatives : Matrice de covariance, de corrélation linéaire, Analyse en composantes principales, Régression linéaire multiple.

- Analyse des correspondances simple dans le cas de 2 variables qualitatives,
- Statistique inférentielle
- Estimateur : propriétés, estimation ponctuelle ou par intervalle de confiance,
- Tests d'hypothèses : risques d'erreur, région critique. Application aux tests du Chi-deux (ajustement à une loi, liaison de 2 variables qualitatives)
- Modèle linéaire (cas de la régression linéaire simple ou multiple) : estimateur des moindres carrés, test de Student de signification des coefficients de régression.
- Lecture de sorties de logiciels dans le cas de traitements informatiques de données. Interprétation des résultats d'une analyse statistique unidimensionnelle ou multidimensionnelle de données socio-économiques.

Bibliographie

Blum Alain , *Mathématiques et statistique appliquée aux sciences sociales*, 1991, Bordas/Dunod
 Blair Jacques, *Algèbre linéaire pour l'économie et les sciences sociales*, 1990, Ed. Universitaires
 Bouzitat Claude, Pradel Jacqueline, *Mathématiques, fonctions de plusieurs variables*, 1992, Ed. Cujas
 Bry Xavier, *Analyses factorielles simples*, 1995, Economica
 Dupont Bernard, *Algèbre pour les sciences économiques*, 1997, A. Colin
 Michel Philippe, *Cours de mathématique pour économistes*, 1996, Economica
 Poupalion Gabriel, Pupion Georges, *Les mathématiques de l'économie*, 2002, Vuibert
 Py Bernard, *Statistique descriptive : nouvelle méthode pour bien comprendre et réussir*, 1996, Economica
 Saporta Gilbert, *Probabilités, analyse des données et statistique*, 1990, Technip
 Sol Jean-Louis, *Mathématiques : accès à l'université*, 1993, Dunod
 Truc, Jean-Paul, *Précis de mathématiques et de statistique*, 1994, Nathan
 Wonnacott Thomas, Wonnacott Ronald : *Statistiques: économie, gestion, science, médecine, avec exercices d'application*, 1991, Economica

Les sujets étant disponibles seulement en version papier, mais pas sous forme électronique et étant donné la difficulté à scanériser tous les documents, l'ensemble des sujets sera envoyé au ministère et au gestionnaire de la base de données des SES pour diffusion éventuelle sous forme électronique ou imprimée.

ANNEXES

LISTE DES MEMBRES DU JURY (Session 2004)

	Académie
Président	
M. Alain Michel , inspecteur général de l'éducation nationale	Paris
Vice-président	
M. Jean-Michel Berthelot , professeur à l'Université Paris IV	Paris
Autres membres du jury	
Mme Sylvie Aprile , maître de conférence à l'Université F. Rabelais	Orléans-Tours
Mme Isabelle Backouche , maître de conférence à l'EHESS,	Paris
M. Christian Bidard , professeur à l'Université de Paris X	Versailles
Mme Chantal Blamont , professeure agrégée (en CPGE)	Toulouse
M. Michel Bonneu , professeur à l'Université de Toulouse I	Toulouse
Mme Maryse Bresson , maître de conférence à l'Université de Lille III	Lille
Mme Danielle Cazals , professeure de chaire supérieure (en CPGE)	Toulouse
M. Yves Deloye , professeur à l'IEP de Strasbourg	Strasbourg
M. Jean-Paul Depretto , professeur à l'Université de Toulouse II	Toulouse
M. Alain Goergen , professeur d'université à l'ENS Cachan	Créteil
Mme Geneviève Grangeas , professeure à l'Université de Paris II	Paris
M. Olivier Ihl , professeur à l'IEP de Grenoble	Grenoble
Mme Anne-Marie Litovsky , professeure agrégée à l'Université de Nice	Nice
M. Jean-Christophe Marcel , maître de conférence à l'Université Paris IV	Paris
Mlle Marie-Pascale Martin de La Salle , maître de conférence à l'IEP	Strasbourg
M. Jean-Luc Mayaud , professeur à l'université de Lyon II	Lyon
M. Yves Morla , professeur agrégé (en CPGE)	Versailles
M. Sébastien Moynot , administrateur INSEE	Paris
Mlle Valérie Oheix , maître de conférence à l'Université de Paris X	Versailles
M. Walid Oueslati , maître de conférence à l'INH d'Angers	Nantes
Mme Nicole Pinet , maître de conférence à l'Université de Lille III	Lille
M. Bernard Valade , professeur à l'Université Paris V	Paris
M. Didier Vin-Datiche , IA-IPR	Rennes

LISTE DES THEMES DES EPREUVES ECRITES DEPUIS 1990

Les dates correspondent à l'année de l'apparition du thème

Science économique

La spécialisation internationale (1990)
Analyse des systèmes productifs contemporains et de leur évolution depuis la seconde guerre mondiale (1991)
Les politiques monétaires depuis 1945 et leurs fondements théoriques (1992)
La politique sociale (1993)
Le progrès technique (1994)
Economie monétaire internationale (1995)
La pensée économique de John M. Keynes (1996)
La consommation et l'épargne des ménages (1997)
Macroéconomie et finance (1998)
Economie et démographie (1999)
Risque et incertitude en économie (2000)
La théorie économique avant 1850 (2001)
Croissance et cycles (2002)
Economie de l'environnement et des ressources naturelles (2003) (Bibliographie : BO du 30 mai 2002)
Construction européenne et politique économique (2004) (Bibliographie : BO du 17 juillet 2003)
Mondialisation et commerce international (2005) (BO du 20 mai 2004)

Sciences sociales (puis sociologie)

La consommation comme phénomène social (1990)
Normes juridiques et normes sociales (1991)
Ages et sociétés (1992)
Sociologie de l'entreprise (1993)
La participation politique (1994)
Rite et société (1995)
Immigration et intégration nationale (1996)
L'éducation : acteurs, institutions, valeurs (1997)
Evolution des qualifications et dynamique des classifications professionnelles (1998)
Féminin/masculin : approches sociologiques (1999)
Max Weber : religion et société (2000)
Ville et problèmes urbains (2001)
Corps et société : travail, santé, sport, paraître, ... (2002)
Expliquer et comprendre (2003) (BO du 30/5/2002)
Les réseaux sociaux (2004) (BO du 17/7/2003)
Les conflits sociaux (2005) (BO du 20/5/2004)

Histoire et géographie du monde contemporain

La société française des années 1900 à la fin des années 60 (1990)
L'Allemagne d'une guerre à l'autre : économie et société, 1918-1945 (1991)

Croissance économique, mutations sociales, culturelles et spatiales en France (1840-1914) (1992)

La Chine de 1949 à 1980 : population et économie (1993)

Les politiques économiques en France : 1919- 1974 (1994)

Les Etats-Unis, 1865-1914 : économie et société (1995)

Entreprises, patrons et salariés en France de 1840 à 1920 (1996)

Les deux Allemagnes : 1945-1989 (1997)

Banques et crédit en Angleterre et en France de 1841 à 1981 (1998)

Economie et société dans l'Afrique coloniale française et britannique de 1880 à la décolonisation (1999)

Etat, économie et société en France, en Allemagne-RFA et au Royaume-Uni, des années 1880 à nos jours (2000)

Le travail en France de 1880 à nos jours (2001)

Le logement en Europe (France, R-U, RFA) de 1830 à la fin des années 1960 (2002)

Société et pouvoirs dans l'Europe socialiste : URSS (1929-1990), RDA et Pologne (1945-1990) (2003)

Le monde agricole en France des années 1880 aux années 1980 (2004) (BO du 17/7/2003)

Emigration et immigration en Europe et aux Etats-Unis du milieu du XIX^e siècle à la veille de la seconde guerre mondiale (2005) (BO du 20/5/2004)

Droit public et science politique (première session en 2004)

Le régime politique de la V^e République : identité et mutations (2004)

Les transformations de la démocratie représentative (2004)

Des deux thèmes ont été présentés (avec les bibliographies) au BO du 17/7/2003

Le deuxième thème sur la démocratie représentative a été repris en 2005 (avec mise à jour bibliographique) (BO du 20/5/2004)

Les institutions politiques de la V^e République : genèse et crise contemporaine (2005) (BO du 20/5/2004)

Note : A partir de l'année 2005, la présentation des thèmes de l'année suivante comprendra une mise à jour bibliographique de tous les thèmes (si nécessaire) en sus des indications bibliographiques concernant les nouveaux thèmes.